

6 OCTOBRE 2012  
13 MAI 2013



# LE BAGNE PORTUAIRE DE TOULON

1748 | 1873

ENTRE RÉALITÉS ET IMAGINAIRE



MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE  
TOULON-PLACE MONSIEUR



WWW.MUSEE-MARINE.FR



Musée national  
de la Marine

Toulon, Place Monsenergue

exposition → le baigne potuaire

→ **SOMMAIRE**

Communiqué de presse

Le Baigne et l'infrastructure portuaire

Administration et vie quotidienne au baigne

L'imaginaire du baigne

Pour les publics et les scolaires

Informations pratiques

Visuels disponibles pour la presse

Légendes et copyrights



Musée national  
de la Marine

presse



communiqué

**→ nouvelle exposition**  
**→ LE BAGNE PORTUAIRE DE TOULON**  
**Entre réalités et imaginaire 1748 - 1873**  
**du 6 octobre 2012 au 13 mai 2013**



Il y a plus de 260 ans... s'ouvrait à Toulon une nouvelle page du système pénitentiaire français : le bagne. Héritier des galères en 1748 dont il prolonge les peines, le bagne portuaire de Toulon ne disparaîtra qu'en 1873, longtemps après ses équivalents de Brest (1858) et de Rochefort (1852). Ces 125 années de présence au cœur de la cité ont laissé une empreinte forte au sein de l'arsenal, marquant à jamais les esprits et la mémoire collective toulonnaise.

**Le bagne et l'infrastructure portuaire**

Une part belle est faite aux maquettes d'architecture réalisées spécialement pour l'exposition. Sont présentés également les ouvrages d'art entièrement construits par les bagnards, tel l'hôpital de Saint-Mandrier et sa chapelle, petit bijou néoclassique toujours fièrement campée en face du port militaire de Toulon. La réussite de sa construction et sa longévité sont le fruit du travail de force et de la sueur des bagnards. Les plans originaux sont exposés face aux maquettes dans un dialogue intemporel et topographique, nécessaire à la compréhension de cette histoire.

**Administration et vie quotidienne au bagne**

L'exposition raconte l'arrivée des forçats à Toulon, le « traitement » des bagnards, leur habillement avec la reconstitution fidèle d'une tenue de bagnard condamné à vie et affublé de ses lourdes chaînes, leur quotidien au travail, mais aussi leurs rocambolesques évasions. Le point fort de cet espace est la présentation inédite au public, et pour la première fois à Toulon, des manuscrits du Commissaire Reynaud (1779-1859). Administrateur et commissaire du bagne sous la Restauration, ses carnets illustrés sont ponctués d'aquarelles fines et délicates. Au nombre de sept (certains sont des doubles réalisés du vivant de l'auteur) jamais publiés mais repris par les nombreux auteurs sur le bagne au XIX<sup>e</sup> siècle, ils demeurent un des témoignages clés, vécu de l'intérieur, de ce système carcéral reposant sur le travail forcé.

**L'imaginaire du bagne**

La dernière partie plonge le visiteur dans l'imaginaire du bagne au contact de la figure même des "indociles", des relégués, et de leur modeste artisanat destiné à être vendu afin d'améliorer l'ordinaire. Ces fortes personnalités décrites, dessinées, croquées sur le vif ainsi que leur univers fait de pierre, de fer, de bois et de chanvre, inspirent les romanciers du XIX<sup>e</sup> siècle comme Victor Hugo ou Alexandre Dumas.

Visiter cette exposition, c'est appréhender les conditions topographiques, historiques, politiques et sociologique de cette histoire, écrite le plus souvent loin des yeux, derrière des murs épais, laissant la voie libre à l'imaginaire collectif.

**Exposition réalisée par le musée national de la Marine, en collaboration avec le Service historique de la Défense et le Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier**

**Commissariat : Cristina Baron, musée national de la Marine**

**Bernard Cros, ingénieur et historien de l'arsenal de Toulon**

**→ communication Toulon Cristina Baron, administratrice et conservatrice adjointe**  
tél. : 04 22 42 02 01 - fax : 04 22 42 15 88  
courriel : [c.baron@musee-marine.fr](mailto:c.baron@musee-marine.fr)



## → Le Bagne et l'infrastructure portuaire

### Le bagne naît des galères

Lorsque les galères sont réunies à la marine en septembre 1748, les galériens sont explicitement destinés à servir de main-d'œuvre dans les arsenaux de la marine. Les 4 000 forçats présents à Marseille doivent être répartis entre Brest (1 500 hommes), Rochefort (500 hommes) et Toulon (2 000 hommes). Cet afflux dans les arsenaux pose immédiatement la question de leur hébergement. À Brest, la rigueur du climat impose la construction d'un bagne monumental. De même, les forçats de Rochefort seront logés dans des édifices « en dur ». Pour Toulon, l'intendant de la marine est invité à examiner les modalités de construction d'un bagne à terre, étant entendu que, dans l'immédiat les condamnés seront logés à bord des galères, « *le climat de ce port étant le même que celui de Marseille* ».

Ce n'est qu'en juin 1782, après 34 ans à bord, que les 1 222 forçats quittent leurs galères à quai pour « étrenner » des locaux aménagés à terre : d'anciens magasins de désarmement. Chaque salle du bagne est une pièce large de 9 mètres et d'une dizaine de mètres de longueur. La promiscuité demeure la règle. Les installations sont rustiques et spartiates. Les lits de camp, ou « *tollards* », sont des lits de charpente où chacun dispose de 50 cm de large. En dehors des *tollards*, chaque homme dispose de moins de 1 m<sup>2</sup>.

Les façades côté rade sont aveugles, pour lutter contre le risque d'évasion. Côté darse, des fenêtres espacées dispensent un peu de lumière. On ajoutera que la structure des bâtiments, de simple maçonnerie, transforment les lieux en étuve l'été et en glacière l'hiver.

### L'arsenal comme prison

Sous la Restauration, le bagne atteindra une situation stable qui, à défaut d'offrir aux forçats des conditions de logement décentes, permettra au moins d'organiser plus rationnellement leur environnement à terre. En 1815, sur proposition de l'amiral Burgues de Missiessy, le ministre de la marine Dubouchage décide de transformer le magasin aux câbles, en annexe du bagne. L'hôpital va s'installer à l'étage. Le rez-de-chaussée est transformé pour l'essentiel en caserne des gardes-chiourme. Quelques années plus tard, le bagne s'étend sur le môle reliant le bagne à la « Chaîne vieille ».

### Toute peine mérite châtiement, mais si possible loin des yeux de la population

Dès les années 1820, les réflexions en vue d'étendre l'arsenal dans la plaine de Castigneau débutent, avec des projets intégrant la construction d'un grand bagne. Mais l'opinion publique penche de plus en plus largement vers l'idée d'éloigner de la métropole les condamnés aux travaux forcés. Après l'abolition de l'esclavage en 1848, décision est prise en 1852 de fermer les bagnes métropolitains et de « transporter » vers Cayenne et la Nouvelle-Calédonie les condamnés aux travaux forcés, afin de remplacer la main d'œuvre précédemment fournie par les esclaves. Le bagne de Toulon devra toutefois servir de dépôt de transit vers l'Outre-mer. Son fonctionnement se prolongera jusqu'en décembre 1873, date d'embarquement du dernier bagnard de Toulon.

Les locaux du bagne, vides, vont être occupés par la direction du port et divers organismes d'études de la marine. Ce sont les bombardements alliés de la Seconde Guerre mondiale qui détruiront les bâtiments du bagne toulonnais. Seul un vestige de l'enceinte de la darse, édifié par Vauban en 1692, et sur lequel s'appuyait le bagne, témoigne encore de son existence qui dura un siècle et demi.



## → Administration et vie quotidienne au bagne

### La « *fatigue des arsenaux* »

Les modalités de réunion des galères à la marine sont fixées par une ordonnance signée par Louis XV le 27 septembre 1748. Son article 25 stipule que les forçats « *seront employés, de deux semaines l'une et à tour de rôle, aux travaux de fatigue des arsenaux suivant les ouvrages auxquels ils pourront être destinés* ». Après avoir servi de force motrice pour les galères, les forçats serviront à tous les travaux lourds dans les arsenaux. Les activités principales d'un arsenal étant la construction et la réparation navales, c'est donc logiquement dans ces domaines que les condamnés seront mis à la fatigue. Chaque matin, au pied des bagnes flottants et dans la cour du bagne, les forçats sont groupés en escouades de vingt hommes encadrés par un pertuisanier et se dirigent vers leurs chantiers respectifs, disséminés dans l'arsenal. Les cohortes d'habits rouges se répandent vers le chantier de construction, aire découverte occupant le centre de l'arsenal, d'autres rejoignent le parc d'artillerie ou les terre-pleins que bordent les quais. Certains s'engouffrent dans les ateliers, la corderie ou la manufacture de toile à voile. Une longue journée de travail commence, qui se terminera juste avant le coucher du soleil par le retour vers les bagnes flottants ou le bagne à terre.

### L'administration du bagne

Sous la Restauration, apparaît un homme qui va marquer profondément l'administration du bagne d'une part parce, commissaire de marine zélé, il applique un certain nombre de réformes du système pénitentiaire voulu par les ministres du roi. Il va surtout être l'auteur de manuscrits très richement illustrés, largement utilisés, pillés, et repris par tous les journalistes et écrivains sur le bagne. C'est le commissaire des Chiourmes (prisonniers) Auguste Reynaud. Ses manuscrits, précieux ouvrages reliés, complétés par son courrier conservé dans les archives du port de Toulon, nous éclairent très précisément sur l'administration d'un bagne sous la Restauration. **Présentés pour la première fois au public** dans l'exposition, ces documents foisonnent d'anecdotes sur les forçats, les tentatives d'évasions, les événements marquants du quotidien de ces galères de pierre.



## → L'imaginaire du bagne

### Entre réalités...

Si les destructions de la Seconde Guerre mondiale ont fait disparaître nombre de constructions édifiées par les forçats, le paysage militaire de la rade est toujours orné d'ouvrages réalisés par les pensionnaires du bagne. C'est à Saint-Mandrier qu'est préservée l'œuvre la plus conséquente des forçats : l'hôpital et sa chapelle, un bijou d'art néo-classique. L'ancien hôpital est devenu une école de la Marine en 1936, aujourd'hui intégrée au Centre d'instruction navale (le CIN). Dans la base navale, les trois petits bassins Vauban, construits par les bagnards et situés à cent mètres du musée national de la marine, sont toujours en activité. « *Les forçats ont été utilisés pour draguer l'emplacement, en niveler le fond, et acheminer les divers matériaux sur le site* ». Près de la porte Castigneau, l'imposant ancien magasin général dresse encore sa partie épargnée par les bombardements de la guerre. Ses fondations et une partie de ses maçonneries ont été réalisées par les bagnards.

### mythes....

À en croire les bateliers qui promènent les touristes à l'entrée de la grande rade, la grande jetée serait l'œuvre des forçats. L'histoire est séduisante, mais ce n'est qu'une légende ! La jetée a été construite dix ans après la fermeture du bagne, par un entrepreneur qui s'est auparavant illustré à Port Saïd et au canal de Suez.

Les forts qui environnent Toulon ne sont pas davantage l'œuvre des bagnards, mais bien celle d'entreprises retenues après adjudications.

D'autres exemples pourraient être cités, comme les forts et les restanques du Faron. La richesse du mythe qui entoure le bagne et ses pensionnaires témoigne bien de la fascination qu'engendre ce lieu où vécurent des milliers d'hommes qui contribuèrent à l'équipement portuaire de la marine.

### et imaginaire

La littérature aime à explorer les recoins sombres, les lieux inquiétants et les décors lugubres. Elle aime par-dessus tout se choisir des héros exceptionnels par leur audace, leur ambition ou leur perversité, guettés par un destin funeste ou sublime. D'Homère à Jean Genêt, en passant par l'abbé Prévost, Stendhal ou Dostoïevski, l'écrivain a toujours été fasciné par le captif, être de rupture et de souffrance qui expie derrière les barreaux ses transgressions réelles ou l'injuste sanction d'une société impitoyable.

Si le bagne est né avec la fin des galères, les écrivains attendirent près d'un siècle pour l'introduire dans leurs œuvres. Et cette récupération ne doit son apparition qu'à un ouvrage de souvenirs qui stimula l'imagination des romanciers : les *Mémoires* de François Vidocq en 1828. Ensuite, Honoré de Balzac, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Pierre Alexis Ponson du Terrail et Jules Verne s'inspirèrent totalement ou partiellement du bagne de Toulon et de la vie des condamnés. Dans leurs romans, si le « décor » est restitué de façon allusive, il n'en est pas de même pour le bagnard qui fait l'objet d'un traitement détaillé. L'archétype étant le portrait de Vautrin dans le *Père Goriot* de Balzac, mais on pense également à Jean Valjean dont la puissance physique est hors du commun.

Quand le bagne de Toulon ferme ses portes en 1873, d'autres geôles, tout aussi terribles mais plus exotiques, lui succèdent. Cette fois, loin de l'univers « romantique » et fantasmé des bagnes portuaires, les colonies pénitentiaires guyanaises et calédoniennes engendreront des témoignages poignants relayés par le grand reporter Albert Londres.

Mais ceci est une autre histoire...



## → Pour les publics et les scolaires

### Une exposition pour tous les publics

D'une scénographie attrayante, l'exposition met en scène :  
des maquettes d'architectures  
des dioramas  
des plans et élévations originaux  
des documents d'époque, des lettres, des rapports, des manuscrits, des registres  
des dessins à l'encre ou aquarellés  
des peintures  
des objets de bagnards  
des ouvrages, des romans, des bandes-dessinées

Pour approfondir la découverte, des activités sont proposées autour de l'exposition : un parcours-jeu à faire en famille, des visites guidées de l'exposition au tarif de 42 euros (30 personnes maximum).

### Une exposition pour les scolaires

Construite en trois volets autour de l'infrastructure portuaire, de l'évolution de la justice pénale, et de l'univers littéraire et fantasmé créé par le bain, l'exposition plonge les jeunes dans des questionnements toujours actuels.



Musée national  
de la Marine

Toulon, Place Monsenergue

→ Informations pratiques

**Le baigne portuaire de Toulon, 1748-1873**

**Entre réalités et imaginaire**

du 6 octobre 2012 au 13 mai 2013

au musée national de la Marine à Toulon

Place Monsenergue

83000 TOULON

04 22 42 02 01 tel

04 22 42 15 88 fax

[toulon@musee-marine.fr](mailto:toulon@musee-marine.fr)

**horaires d'ouverture**

Septembre à juin : 10h - 18h tous les jours sauf le mardi

Juillet et août : 10h - 18h tous les jours

Fermeture : janvier, 1er mai et 25 décembre

**droit d'entrée**

plein tarif : 5,50 € audioguide inclus

tarif réduit : 4 € audioguide inclus

gratuit pour les moins de 26 ans (ressortissants de l'Union Européenne) audioguide 2 €

exposition réalisée par le musée national de la Marine en collaboration avec le Service historique de la Défense et le Centre d'instruction naval de Saint-Mandrier

Commissariat : Cristina Baron, musée national de la Marine

Bernard Cros, ingénieur et historien de l'arsenal de Toulon.



participez, partagez, et restez connectés !  
[www.musee-marine.fr](http://www.musee-marine.fr)

→ communication

Toulon

**Cristina Baron, administratrice et conservatrice adjointe**

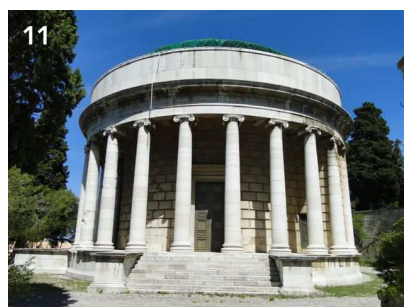
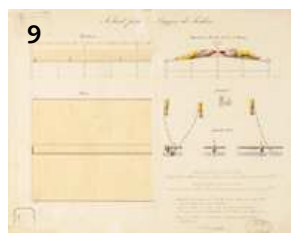
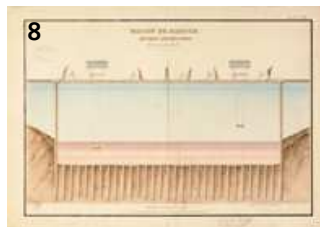
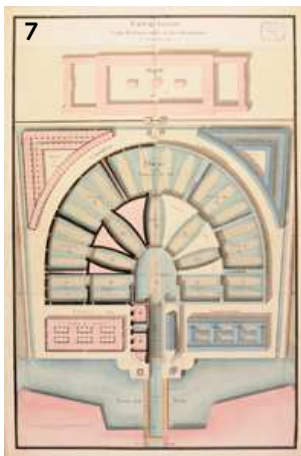
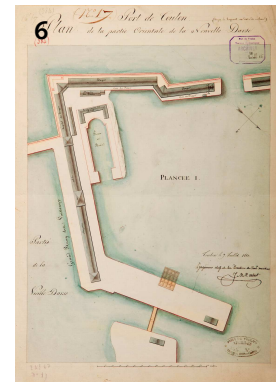
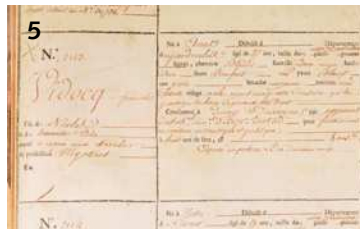
tél. : 04 22 42 02 01 - fax : 04 22 42 15 88  
courriel : [c.baron@musee-marine.fr](mailto:c.baron@musee-marine.fr)

le baigne portuaire  
→  
exposition





→ Visuels



→ presse  
→ Visuels



→ **Légendes et copyrights**

*Pour la promotion de l'exposition **LE BAGNE PORTUAIRE DE TOULON** le musée national de la Marine autorise la presse à utiliser les visuels présentés sur cette page. Ils sont disponibles sur demande par e-mail et sur serveur. Le copyright pour la diffusion est gratuit et suit les conditions suivantes : le matériel de presse ne peut être diffusé que dans le cadre de la promotion de l'exposition, présentée à Toulon du 6 octobre 2012 au 13 mai 2013. Les illustrations choisies doivent respecter le copyright spécifique tel qu'indiqué sur les légendes.*

1 – Affiche de l'exposition © musée national de la Marine/A.Fux/Coll. Part. conception graphique Romuald Maurel

2 – Vêtements de forçats à vie et de forçats à terme, in *Journal historique du bagne*. A.Reynaud, vers 1825 © musée national de la Marine/A. Fux

3 – Forçats à vie accouplés pour aller aux travaux, in *Journal historique du bagne*. A.Reynaud, vers 1825 © musée national de la Marine/A. Fux

4 – Arrivée d'une chaîne à Castigneau, in *Journal historique du bagne*. A.Reynaud, vers 1825 © musée national de la Marine/A. Fux

5 – Registre des matricules du bagne des galères dans lequel apparaît le nom de Vidocq 1799 – 1800 © SHD Toulon/FOSIT Toulon

6 – Plan de la partie orientale de la nouvelle darse dite « L'île du bagne », 1810  
Plan aquarellé de l'ingénieur chef de la direction des travaux maritimes Joseph Martret  
© SHD Toulon/FOSIT Toulon

7 – Plan et élévations du « bagne placé dans le projet des docks ». Travaux maritimes de Toulon, vers 1821 © SHD Toulon/FOSIT Toulon

8 – Profil en travers du bassin de radoub (dit Vauban) avec représentation de bagnards, 1838. Aquarelle et encore sur papier © SHD Toulon/FOSIT Toulon

9 – Tollard pour le bagne de Toulon, 1838. Aquarelle et encre sur papier.  
© SHD Toulon/FOSIT Toulon

10 – Plan relief de l'arsenal de Toulon, 1781  
Échelle 1/1000. Réalisé par Jacques RENESSON, Jacques GELIBERT, Bernard DULOU, en 2010-2011 © MnM Toulon

11 – Chapelle Saint-Louis, construite par les bagnards, Saint-Mandrier © Bernard Cros

12 – Intérieur de la chapelle Saint-Louis construite par les bagnards, Saint-Mandrier © Bernard Cros

13 – Maquette de la chapelle de Saint-Mandrier, dit chapelle des bagnards, 1825-1840  
Réalisée par Robert BONNEFOI et Michel GIRAUDI, 2011-2012, Echelle 1/25  
Carton, peinture, bois, résine © musée national de la Marine, Toulon

14 – Rosaces sculptées provenant de la chapelle de Saint-Mandrier (en cours de restauration) vers 1830, pierre taillée © CIN Saint-Mandrier